



Centre de loisirs en perspective

Une équipe a été sélectionnée autour d'un architecte pour concevoir le futur centre de loisirs. Fruit d'une coopération entre les collectivités du territoire de la communauté de communes, il mettra en œuvre des compétences spécifiques en matière de paysage et d'environnement pour répondre au cahier des charges défini par l'équipe qui pilote l'opération.

page 4

La saison à l'Office de tourisme

L'office intercommunal de tourisme installé à Tartas offre un programme d'animations dont profitent les habitants de la commune comme les visiteurs.

page 9

Sept défibrillateurs installés pour les secours d'urgence



La commune a installé sept défibrillateurs dans des points stratégiques (aux vestiaires du foot sur la photo ci-dessus) afin de constituer un véritable réseau de secours de première urgence. Ces équipements peuvent en effet permettre de sauver des vies en cas de malaise cardiaque. Une formation a été dispensée à de nombreuses personnes, membres de services publics et d'associations.

page 5

AMI : 10 ans d'informatique au service du public



Les AMI (Ateliers Multiservices Informatiques) permettent à tous depuis dix ans d'accéder aux nouvelles technologies.

page 5

Un avis négatif sur la création d'une nouvelle surface commerciale

page 10

Une régie municipale des fêtes et animations

page 9

Sommaire

En direct de la mairie...

> Permanences du maire le samedi matin

Sans rendez-vous de 9h à midi. Il est aussi possible, pour des questions spécifiques, de prendre contact avec le maire ou un adjoint au secrétariat de la mairie.

> Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le samedi matin (permanence) : 9h à 12h.

> Éditorial

Le choix des services publics

page 3

Aides aux familles

> Le projet du Centre de loisirs a trouvé son architecte

> Nouveautés au CCAS (Centre communal d'action sociale)

page 4

Vie quotidienne

> Sept défibrillateurs à Tartas : des boîtes vertes pour sauver des vies

> Les 10 ans des ateliers informatiques

page 5

Travaux finances

> Le compte administratif adopté : la bonne santé financière de la ville

> Tracé LGV : pas de rails sur Tartas

page 6

Travaux

> Élagage : la coupe d'avant printemps

> Rappel : l'incinération des déchets interdite toute l'année

page 7

Enfance jeunesse

> Réception pour de jeunes citoyens

> Opération « gaming » pour les 13-17 ans

page 8

Animation

> Les rendez-vous de l'Office de tourisme

> Une régie municipale : l'équipe en place

page 9

Aménagement

> Surface commerciale : avis défavorable

> Un Plan de prévention des inondations

page 10

Votre agenda

> Les manifestations à ne pas manquer

page 11

Zoom sur...

> Le succès d'Entr'Acte et Scène

dernière page



La descente de la Midouze en canoë : une activité de saison qui a du succès à l'Office de tourisme (lire page 9).



Animation autour du jeu en réseau présentée par les animateurs de la commune pour les jeunes de 13 à 17 ans (lire page 8).



L'avenir du camping est réglé, de fait, par le plan de prévention des risques d'inondations (lire page 10)

Vivre ensemble

Le Quizz du tarusate

> Questions-réponses sur le civisme

page 11



Exemple de ce qu'il faut éviter : inutile d'aller à un point tri pour créer une décharge sauvage !

Le choix des services publics

Lors de sa dernière réunion consacrée à l'examen du budget pour 2010, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Cette décision a été rendue possible grâce à une gestion stricte des deniers publics, une maîtrise des charges de fonctionnement et une politique d'investissement prudente. Et ce malgré les dépenses imprévues entraînées par les dégâts provoqués par la tempête Klaus.

Pour Tartas, comme pour toutes les communes françaises, quelle que soit la couleur politique des équipes municipales ou leurs projets, les prochaines années s'annoncent chargées d'incertitudes du fait de la réforme territoriale engagée par le gouvernement. La plupart des élus locaux s'inquiètent, en particulier, de son volet financier dont les conséquences n'ont toujours pas été évaluées à leur juste proportion.

La diminution des recettes est, en effet, quasiment programmée. Le maintien des ressources n'est prévu, en l'état des textes législatifs, que pour la seule année 2010. Dès lors, les élus tarusates – comme l'ensemble des conseils municipaux de France – n'auront guère de marges de manœuvre.

Pourtant, la nécessité de renforcer les services publics est approuvée par une large majorité de nos concitoyens. D'ailleurs, ce sont bien ces services qui sont sollicités en cas de crise. Le douloureux épisode de la tempête Klaus, par exemple, reste dans nos mémoires.

Le choix des services publics représente bien plus que la mise en place d'une organisation

destinée à faciliter la vie de nos concitoyens. Ces services constituent un ingrédient essentiel du ciment social qui permet de construire cette société plus harmonieuse à laquelle nous aspirons.

À Tartas, le lancement du projet de Centre de loisirs qui entre dans sa phase ultime en est l'expression la plus emblématique. Il illustre la méthode de travail mise en place pour ajuster et étendre le périmètre de ce service public local. Dans le même esprit, la prochaine livraison des jardins familiaux, la mise en œuvre de nouveaux services en direction de nos aînés ou des personnes handicapées participent également de cette même démarche.

Avec la création de la Régie municipale des fêtes et des animations, au sein de laquelle sont représentées les principales associations tarusates, nous disposons aussi d'un outil efficace en vue de fédérer l'ensemble des forces vives de notre commune autour du projet collectif.

En conclusion, je voudrais dire un mot sur les correspondants de quartier pour lesquels une réunion sera organisée fin mai. La définition de leur rôle, si important, de relais entre la population et les services municipaux sera alors précisée. Il seront présentés à l'occasion des désormais traditionnelles réunions de quartiers qui se tiendront durant la deuxième quinzaine de juin. Ces moments de partage sont importants pour nous tous parce qu'ils permettent de réfléchir ensemble à l'avenir de notre commune. Nous espérons vous y voir nombreux.

Jean-François Broquères, maire de Tartas



Jean-François Broquères

> Courriel du maire

le.maire.tartas@orange.fr

Gendarmerie : présence renforcée sur le terrain

Inscrivant son action dans le cadre d'un service public de proximité, la gendarmerie de Tartas affiche un bilan d'activité 2009 positif. Les chiffres fournis par le capitaine Cabanac, commandant la brigade de gendarmerie communautaire, font état pour ce qui concerne la « délinquance générale » d'une amélioration des délits élucidés par rapport à 2008, soit 192 sur les 397 délits constatés (48,4% pour 35,5% en 2008). Cela représente pas moins de 176 personnes mises en cause.

La délinquance sur la voie publique a mobilisé les gendarmes pour 125 faits constatés dont 53 élucidés. Le nombre d'accidents a également baissé de façon notable sur le territoire de la commune : 7 accidents et 8 blessés l'an dernier alors que 2008 déplorait 13 accidents pour 15 blessés. Dans le même temps, on note une augmentation du nombre de contrôles routiers : 837 en 2009 contre 736 en 2008. Les interventions nocturnes ont été aussi en nette progression sur l'ensemble du territoire de la brigade avec 117 opérations dont 50% sur notre commune (+70%). À noter que la moitié des faits de cette catégorie se déroulent dans la sphère familiale.

À ce bilan de « terrain », s'ajoutent les 915 dossiers judiciaires et 595 dossiers administratifs traités l'an dernier.

Un ponton handipêche au plan d'eau d'Ous Pins

La pêche est un loisir accessible à tous, à condition que les sites soient aménagés. La commune a ainsi fait installer un ponton destiné aux personnes handicapées à la demande de la société de pêche l'Aribouille. L'équipement représente un budget de 13 000 euros. L'association de pêche apporte une participation de 6 000 euros.



Nouveautés au C.C.A.S.

Le Centre communal d'action sociale développe des nouvelles actions.

■ Petites réparations d'urgence

Les petits problèmes de la vie quotidienne peuvent prendre des proportions importantes pour des personnes âgées ou handicapées. Afin de leur fournir un soutien, la commune a mis en place un service destiné à leur apporter une solution pour de petites réparations d'urgence. Elle veille toutefois à ne pas empiéter sur le domaine des entreprises ou des associations. Ce service est donc accessible sous conditions de ressources et selon des critères consultables en mairie auprès du service du Centre communal d'action sociale.

■ Jardins familiaux



Les jardins familiaux sont implantés Chemin de Jacques sur un terrain non constructible en bordure de la 2x2 voies. Dix huit parcelles de 180 à 215 m² seront disponibles (dont dix aménagées dans un premier temps) moyennant un forfait annuel de 50 euros maximum.

Les locataires se verront proposer la signature d'une convention et du règlement d'utilisation lors d'une prochaine réunion en mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

■ Lecture publique

Un service de lecture publique aux personnes âgées ou handicapées va être proposé par la commune, accompagné de prêt de livres et de journaux. Des animateurs municipaux interviendront dans le cadre d'animations à la bibliothèque mais aussi à domicile. L'action est menée en partenariat avec les associations.

■ Des conseils pour éviter les chutes : un atelier à Tartas

Lire page 11

QUESTIONS À... Isabelle Léglise

déléguée chargée de la commission extra-municipale sur le centre de loisirs

Centre de loisirs : le projet a trouvé son architecte

L'équipe sélectionnée autour d'un architecte pour réaliser le futur centre de loisirs prépare le dossier de demande de permis de construire. Une dizaine de communes sont associées au projet.

Vous présidez la commission extra-municipale qui travaille sur le futur centre de loisirs. Où en est ce projet ?

En février, l'équipe qui va réaliser le centre de loisirs a été sélectionnée autour d'un architecte. Sur les 44 dossiers de candidatures reçus, nous avons auditionné quatre équipes. Au final, le cabinet Dufon Architectes Associés, basé à Floirac a obtenu l'adhésion de l'ensemble du jury. Il a, notamment, pour référence l'écloserie d'entreprises de la commune de Pontonx. Il travaille actuellement à la préparation du dossier de demande de permis de construire. Sa conception doit répondre très concrètement aux attentes exprimées lors de la préparation du projet.

Quels critères ont été déterminants dans le choix de l'architecte ?

D'abord il faut souligner qu'il a proposé une construction bois qui répondait à la qualité environnementale que nous cherchions. Nous avons défini des critères lorsque nous avons lancé l'appel d'offres en octobre 2009. En termes de compétences, nous cherchions aussi une équipe comprenant un ou plusieurs architectes, avec un ou plusieurs bureaux d'études techniques. Nous souhaitons, de plus, qu'elle intègre des compétences spécifiques en matière de paysage et de démarche environnementale.

Comment avez-vous préparé ce projet qui ne concerne pas que la commune de Tartas ?

La commission est partie des besoins des futurs utilisateurs. Nous avons recherché toutes les possibilités et les moyens d'associer les communes voisines dont les ha-



Isabelle Léglise, conseillère municipale déléguée en charge du dossier du centre de loisirs

bitants utilisent déjà la structure actuelle. Notre centre de loisirs est d'ailleurs inscrit dans le schéma du Pays Adour Chalosse Tursan. Il ne concerne pas moins de dix communes.

Cette coopération entre les différentes collectivités est favorable à des demandes de subventions. Des contacts sont en cours avec le Conseil général, la Communauté de communes, mais aussi avec la CAF (Caisse d'allocations familiales).

Quelles sont les prochaines étapes ?

Comme je le disais tout à l'heure, l'équipe d'architectes planche actuellement sur notre dossier. L'objectif est un dépôt du permis de construire en mai prochain pour envisager un début des travaux au second semestre 2010. La fin du chantier pourrait être envisagé pour fin 2011.

Prévoir l'inscription à la maternelle

Il est conseillé aux parents d'enfants nés entre 2005 et 2008 de les inscrire à l'école maternelle pour la rentrée prochaine dès maintenant. Cette inscription se fait en mairie.

Des boîtes vertes pour sauver des vies

Avec sept défibrillateurs, notre ville s'est dotée d'un véritable réseau de secours destiné à faire face aux accidents cardiaques. L'arrêt cardiaque inopiné, appelé aussi mort subite de l'adulte, cause près de 50 000 décès chaque année en France. Il s'agit d'un véritable problème de santé publique. C'est pourquoi la commune s'est engagée dans le plan d'action lancé par l'association des maires des Landes.

Cette technique de secours d'urgence en cas de malaise cardiaque s'est beaucoup développée ces dernières années grâce, en particulier, à la mise au point de matériels automatiques perfectionnés. Une intervention dans les minutes suivant un tel problème de santé peut, en effet, sauver une vie.



Le défibrillateur installé à la piscine.

Des séances de formation ont été organisées en liaison avec l'Union départementale des sapeurs pompiers des Landes. Ce sont plusieurs dizaines de personnes qui ont ainsi été initiées à l'utilisation de ces équipements : élus, employés communaux, bénévoles des associations...

L'implantation des appareils a été décidée en collaboration avec le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

Ils ont été installés dans les lieux publics suivants : gymnase, piscine, place Aristide Briand (contre le mur de la mairie), maison des sports, salle polyvalente (côté parking), vestiaires du foot. Un appareil mobile, destiné à l'accompagnement des manifestations de plein air, est disponible en mairie.

Un défibrillateur, c'est quoi ?

Le défibrillateur entièrement automatique est un appareil portable, (fonctionnant au moyen d'une batterie, de la taille d'une sacoche), dont le rôle est d'analyser le rythme cardiaque et, si nécessaire, de permettre la délivrance d'un choc électrique, ou défibrillation. Ce choc permet de rétablir le rythme cardiaque avant l'arrivée des secours.

Un logement d'urgence à Tartas

Afin de pouvoir répondre dans l'urgence aux situations de familles en difficultés, la commune a mis en place un logement dit « d'urgence » permettant d'accueillir une personne ou une famille dont le logement est rendu inhabitable suite à un incendie, une intempérie, ... ou à une crise grave dans les relations familiales (avec, en particulier, le problème des femmes battues). La commune, agissant au plus près des habitants, dispose de la compétence nécessaire pour agir dans ce domaine. Cet accueil ne peut qu'être limité dans le temps, car il s'agit bien de proposer une solution à des personnes provisoirement en difficultés. Une petite maison, qui se trouvait disponible, a été louée par la commune à titre transitoire, pour faire face à ces cas d'urgence.

Les 10 ans des AMI : des ateliers informatiques ouverts à tous



L'informatique à portée de tous avec l'AMI.

Afin de faciliter l'accès de tous à l'informatique, le Conseil général des Landes a créé, en partenariat avec les communes, les Ateliers Multiservices Informatiques (AMI) qui viennent de fêter leur dix ans. La ville de Tartas s'est associée à cette démarche en mettant à disposition un local. Un animateur dispense conseils, formations ou initiations à un large public. Des plus jeunes aux plus âgés, néophytes ou pratiquants avertis, tous peuvent trouver un accueil attentif pour progresser.

La visioconférence : un nouveau service pour tous

Depuis avril 2009, l'AMI permet à ses usagers d'utiliser le service de visioconférence Visiolandes pour des formations à distance, des conférences thématiques ouvertes au public, des réunions ou des entretiens (par exemple pour des demandeurs d'emploi). Il s'adresse aux particuliers comme aux professionnels. Ce réseau a été cofinancé par le Conseil général des Landes, le Conseil régional d'Aquitaine, et l'Europe à travers le FEDER (Fonds européen de développement régional).

AMI : 9 rue Oroppe à Tartas

Tél. 05 58 73 53 06. Contact : Salah Hajji. Email : ami.tartas@alpi40.org

Horaires : Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h, 14h-18h. Mardi : 9h-12h, 13h30-17h30. Samedi : 9h-12h.

Solidarité : un pin parasol offert à la commune



Les effets dévastateurs de la tempête sur la forêt landaise ont déclenché de nombreuses réactions de solidarité. Dans le département, une habitante de Saint-Julien-en-Born a proposé à l'ensemble des communes landaises de leur offrir un pin parasol ou des plants de pins maritimes. Cette initiative bénévole intitulée « Rose des bois » animée par Mme Françoise Laparade-Cornuault s'est appuyée sur l'édition et la vente à 20 000 exemplaires d'un recueil de poésies dont le produit a financé l'opération. Le pin parasol fourni à la commune avec une plaque marquant cette action de solidarité a été planté sur le site de Pelletrin.

Une tondeuse hélicoïdale, un investissement pour le cadre de vie



La commune a fait l'acquisition d'une tondeuse hélicoïdale, affichant une largeur de coupe de 3,45 m, afin de faire face à l'ensemble des chantiers de tonte. La précédente nécessitant de coûteuses réparations, la commune a choisi d'acheter ce matériel d'occasion performant pour un prix de 20 500 euros TTC, le prix du neuf s'élevait à 70 000 euros.

Compte administratif 2009 : une bonne santé financière

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité lors de sa réunion du 22 mars dernier le compte administratif 2009. Ce document, qui présente l'ensemble des comptes de l'année écoulée, montre que la commune dispose d'une situation financière saine. Les principaux ratios mettent en évidence la bonne gestion des deniers publics.

À noter que la commune n'a pas eu recours à l'emprunt et qu'un excédent quasiment identique à celui de 2008 a été dégagé malgré des dépenses exceptionnelles occasionnées par la tempête Klaus en janvier 2009 pour un montant d'environ 100 000 euros. Par ailleurs, le produit des contributions directes a augmenté de 50 000 euros.

Malgré cette bonne santé financière, le maire a rappelé qu'il était cependant plus que jamais nécessaire de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement et l'endettement. Le projet important au cours de ce mandat de construction du centre de loisirs va mo-



Les dépenses exceptionnelles en 2009 suite à la tempête ont déjà coûté 100 000 euros. Mais il va falloir compter aussi avec les dégâts provoqués sur les chemins de la commune

biliser des moyens importants. De plus, on ne peut mesurer dans l'avenir l'impact sur les finances communales de la nouvelle loi d'organisation territoriale. La prudence devra être de mise pour le phasage des futurs investissements afin d'éviter d'emprunter pour retrouver des marges de manœuvre en 2011.

Tracé de la LGV : pas de rails sur Tartas

Le 11 janvier dernier, le comité de pilotage (COPIL) des grands projets du Sud-Ouest a rendu sa copie et a fait diffuser un document avec une carte dans les boîtes aux lettres des habitants concernés par le tracé Sud de la future LGV (Ligne à grande vitesse). Suite à cette étape, le tracé sera affiné dans un fuseau de 100 mètres défini à l'horizon 2011. Ensuite seulement, un tracé définitif sera validé avec une déclaration d'utilité publique. Les travaux devraient débuter en 2013/2014.

Au regard des informations disponibles aujourd'hui, Tartas ne sera pas touchée, contrairement à d'autres communes voisines.

Les grands travaux d'infrastructures ont suscité bien des passions, le ferro-

viaire ne faisant pas exception. Aussi des inquiétudes légitimes peuvent naître.

Deux logiques s'affrontent. D'un côté, sont mis en avant développement économique, désenclavement, délai de déplacement plus court, vecteur de croissance. De l'autre, altération des paysages et de l'environnement, destruction des éco-systèmes, nuisance sonore...

Il est vrai qu'à terme, la réalisation de la LGV induira de nombreux changements dans le mode de vie de nos concitoyens, dont il est encore difficile de mesurer toute la portée.

Le rôle des municipalités sera de les anticiper et de les accompagner pour que les habitants des territoires desservis en tirent avantage.

La coupe d'avant le printemps...



Place Aristide Briand

En attente depuis quatre ans, les chantiers d'élagage ont pu être menés à bien en particulier sur la place Aristide Briand, la place Gambetta et sur les allées Marines. Une coupe d'avant le printemps qui s'avère indispensable pour la vitalité de la végétation. Chacun pourra le constater et en profiter à la belle saison...

L'élagage constitue par ailleurs une obligation pour les propriétaires, particulièrement à proximité des lignes des réseaux publics. Il en est de même pour les déchets de jardins (lire ci-dessous un rappel de l'essentiel de la réglementation).



Les allées Marines

Déchets de jardin : incinération interdite

Avec le printemps, la gestion des déchets de jardins revient d'actualité. Le moment de rappeler quelques éléments de réglementation afin d'éviter des problèmes aux jardiniers amateurs. L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2004 précise en particulier **qu'il est interdit de procéder, en tout temps et en tout lieu du département, au brûlage** des résidus de jardins (résidus de taille de haies, feuilles, aiguilles, branches, herbes, etc) ; de même que les déchets ménagers ou de chantier. « Seul l'apport en déchetterie ou le compostage sont envisageables » indique le texte officiel. Ces consignes sont valables toute l'année en milieu urbain comme en milieu rural, même avec un incinérateur.

Pour toute initiative spécifique de propriétaire forestier, il faut s'adresser en mairie pour plus de précision ou à la direction de l'Agriculture et de la Forêt.

Des aménagements pour de meilleures activités

L'aménagement du cadre de vie passe par des investissements très divers. De la rénovation de la salle des secouristes en passant par le drainage de terrains du stade... Des opérations parfois invisibles mais indispensables et coûteuses.

Drainage au stade



Les spectateurs ignorent souvent que la pelouse d'un stade doit faire l'objet d'un entretien particulier. La qualité du terrain commence par le sous-sol. Le stade a fait l'objet de travaux de drainage afin d'éviter les accumulations d'eau.

La salle du Marensin rénovée



La salle du Marensin, principalement utilisée par les secouristes, mais également à disposition d'autres associations, a été entièrement rénovée : électricité, peintures, sol et plafond.

Podium tout neuf à la salle polyvalente

Les utilisateurs de la salle polyvalente vont profiter désormais d'un équipement mieux adapté aux spectacles. La scène est maintenant constituée de praticables d'une superficie totale de 80 mètres carrés. Pour cet investissement de 18 000 euros, la commune a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 6 000 euros au titre de la réserve parlementaire du sénateur Jean-Louis Carrère.

Les 13-17 ans profitent de l'opération « Gaming »



Une douzaine de jeunes ont participé à la Lan party le 31 octobre dernier à la salle polyvalente

La commune a inscrit à son programme trois animations spécifiques gratuites destinées aux jeunes de 13 à 17 ans.

La troisième journée, qui a eu lieu le 24 avril, s'est déroulée sur le thème du jeu de rôle. De 14h à 23h, des ados sont venus s'initier et rencontrer des joueurs confirmés. Une expérience qu'ils ont souhaité renouveler !

Ce jeu de société, très pratiqué depuis quelques années, trouve ses origines dans les contes « au coin du feu ». Mais là, « les spectateurs imaginent les actions des personnages », comme l'explique la définition proposée par la Fédération française des jeux de rôle. Le conteur mène le jeu en tenant compte de ces actions dans la suite de son récit. Ainsi l'histoire se construit grâce à l'imagination de l'ensemble des participants, c'est donc une sorte de conte interactif.

Cette animation a clôturé l'opération «Gaming» proposée par le service animation de la mairie. La première journée intitulée «Lan party» s'était déroulée en octobre dernier à la salle polyvalente rassemblant une douzaine de jeunes autour du thème des jeux vidéo. Des ordinateurs connectés en réseau avaient été installés pour l'occasion et des échanges d'expérience ont pu avoir lieu en direct.

Le 27 février, c'était au tour des jeux de simulation et de stratégie. Les locaux de Tartas Accueil avaient servi de cadre à cette animation à base de « Magic, Wharmer 40000 ... ». En attendant les surprises de la prochaine saison...

Une réception pour de jeunes citoyens



De gauche à droite : Mégane Lépine, Roxane Pédebernade, Jérémy Moréno, Jean-François Broquères, Thomas Esquerre, Lauriane Filipozzi, Guillaume Dané, Yannick Nassiet, Vanessa Tréroulet, Félicia Maafa.

Moment symbolique le 20 février dernier pour neuf jeunes Tarusates qui ont participé à la cérémonie citoyenne organisée pour eux à l'occasion de la remise de leur première carte d'électeur.

Le maire et plusieurs conseillers municipaux étaient mobilisés, donnant sa pleine mesure à cet exercice de démocratie locale.

Nouvel abribus devant l'école



Afin d'améliorer le confort des élèves, un nouvel abribus a été installé devant l'école Jules Ferry.

« Votre voix compte autant que la mienne », devait leur préciser le maire, tout en leur rappelant « Vous avez le privilège d'exercer votre droit de vote, car certaines populations ne l'ont pas. Voter est également un devoir de citoyen, vous êtes des acteurs de votre vie et non plus des spectateurs. » Il ne manquait pas de leur préciser ensuite : «... votez pour qui vous voulez, mais votez ! ».

À la fin de la cérémonie, le premier magistrat de la Ville a remis aux jeunes « citoyens » leur carte d'électeur ainsi qu'un livret rappelant en particulier les principes fondamentaux de la République et les règles essentielles de fonctionnement de notre démocratie.

Une association de foot en salle

Une nouvelle association de foot en salle a été créée à Tartas. Il s'agit de « Sud Ouest Futsal », dont le Président est Olivier Duponcest (Tél : 06 85 04 04 78). L'entraînement a lieu au gymnase le mardi à 20h, match le jeudi.

Aux rendez-vous de l'Office de tourisme

Avec plus de 160 adhérents (hébergeurs, restaurateurs, commerçants, agriculteurs, associations...), l'Office communautaire de tourisme joue un rôle important pour la promotion et l'animation de notre territoire. Son président, Dominique Urolatégui, est venu présenter ses missions lors de la séance du conseil municipal du 27 janvier dernier. Il s'agit d'une association qui regroupe des collectivités publiques et des professionnels sur le territoire de la Communauté de communes. Avec un budget de 60 000 euros, l'Office de tourisme est chargé de l'accueil, l'information, la promotion touristique et l'animation en partenariat avec d'autres acteurs (Pays Adour Chalosse Tursan, Offices de tourisme d'autres territoires...). Son siège est à Tartas.

> **Les associations tarusates** peuvent indiquer les dates de leurs animations à Michèle Pomade au Centre d'Animation (05 58 73 33 71) afin qu'elle les transmette à l'Office de tourisme, et ainsi éviter une concurrence non désirée entre manifestations.

Office de Tourisme du Pays Tarusate

38 Place Gambetta 40400 Tartas

Tél : 05 58 73 39 98

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 (fermé au public les mardis et jeudis après-midi).

Courriel : tourisme.tarusate@wanadoo.fr



Les descentes de la Midouze en canoë : une activité appréciée par tous.

Quelques dates à noter pour l'année 2010

■ 17 avril au 2 mai

Le Printemps des Landes

Plusieurs animations ont été proposées par l'Office de tourisme durant cette période :

> Tous les après-midis, sauf le samedi, la descente accompagnée de la Midouze en canoë a connu son succès habituel.

> Mercredi 21 avril : les volontaires étaient au rendez-vous de la randonnée pédestre de 5 km et VTT accompagnée. Visite du moulin d'Arriaout, de l'atelier de fleurs séchées et du jardin fleuri de production.

> Samedi 24 avril : une balade contée de 5 km et VTT a eu lieu, de la pittoresque chapelle de Suzan à la fontaine St-Jacques à St-Yaguen.

■ 10 août de 18h à 23h

Marché de producteurs de Pays

Allées Marines à Tartas

Trois journées « Tourisme en espace rural » : forêt, course landaise et chasses traditionnelles

Des animations sont proposées au cours de l'été dans le cadre de trois journées intitulées tourisme en espace rural.

Mardi 20 juillet (9h30), salle René Cuzacq à Rion des Landes : au cœur de la forêt landaise, une source d'activité économique pour l'homme...

Vendredi 20 août (15h) aux arènes de Rion des Landes : l'écarteur du pays vous accompagne au cœur de la course landaise et dans la fête...

Mercredi 8 septembre (14h30) à l'office de Tourisme à Tartas : chasses traditionnelles, à l'orée du grand truc, à l'ombre de leur palombière.

Une régie municipale pour les fêtes et les animations



L'équipe de la nouvelle régie municipale : au premier rang, de gauche à droite : Y. Deyres, D. Degos, N. Saugnac, N. Siberchicot. Au deuxième rang : P. Lassus, C. Ulmann, G. Lafitte, V. Ducasse, P. Dubos, V. Cabiro, A. Dehez

Suite à la dissolution du comité des fêtes décidée par ses membres en début d'année, le conseil municipal a voté en faveur de la création d'une régie des fêtes et animations lors de sa séance du 22 mars dernier. L'objectif est d'assurer l'organisation des animations au cours de l'année. Chacun pense, bien sûr, aux fêtes locales. Mais son action concerne également les événements et points forts contribuant à l'animation de la ville.

Placée sous l'autorité du maire et du conseil municipal, cette régie est administrée par un conseil d'exploitation composé de 11 membres nommés jusqu'au terme du mandat.

Six membres sont issus du conseil municipal : Dominique Degos, Alain Dehez, Philippe Dubos, Vincent Ducasse, Patrice Lassus, Catherine Ulmann. Cinq personnes extérieures qualifiées, issues des principales associations de la commune, y participent : Valérie Cabiro (Tartas +), Yves Deyres (PST Omnisports), Gilbert Lafitte (Tartas Accueil), Nicole Saugnac (Office de tourisme du Pays tarusate), Nicole Siberchicot (FJEP).

Dominique Degos a été élue présidente et Yves Deyres, vice-président.

Le suivi administratif et l'intervention des services municipaux sont confiés au directeur général des services de la mairie assisté de deux agents administratifs.

Plusieurs commissions ont été créées dont les premières missions consistent à préparer la fête de la musique et les fêtes locales, qui auront lieu du 9 au 12 juillet.

Un plan de prévention du risque d'inondation

Dans le contexte des catastrophes naturelles qui ont durement frappé nos régions ces dernières années, le plan de prévention des risques d'inondations (PPRI), à l'ordre du jour du conseil municipal du 22 mars dernier, a reçu un écho particulier. Le zonage créé s'appuie sur un long travail d'évaluation et une concertation ouverte le 30 novembre 2009 qui n'a donné lieu à aucune observation. Le préfet des Landes avait prescrit l'établissement d'un tel plan par un arrêté du 30 septembre 2004.

Trois zones ont ainsi été définies :

■ Une zone rouge : aléa fort. Les constructions nouvelles sont interdites. À noter qu'elle compte des secteurs déjà bâtis. Ainsi, les places Gambetta et Aristide Briand, la rue de l'Industrie, sont en zone rouge. Mais il n'est pas question de procéder à des démolitions.

■ Une zone orange : aléa moyen. Le développement peut être autorisé sous certaines conditions.

■ Une zone bleue : aléa faible. Entre centre urbain et zone inondable. La constructibilité est autorisée sous réserve des cotes de plancher à respecter.

Le maire a rappelé, lors de la séance du conseil, que le Plan local d'urbanisme de la commune établi en 2007 par la précédente municipalité, avait anticipé cette analyse puisque aucun terrain constructible n'est prévu en zone inondable. De plus, il a précisé que le camping municipal se trouve en zone rouge et que son avenir se trouve, de fait, définitivement réglé.

Les crues de référence

La crue centennale de référence est celle de 1843 à 4,62 m.

Deux autres crues ont été importantes : 1952 : 3,85 m et 1981 : 3,81 m

L'aléa est fort lorsque la hauteur d'eau est égale ou supérieure à 1 m et le courant supérieur à 0,5 m/s.

L'aléa est faible lorsque la hauteur d'eau est inférieure à 1 m et le courant faible ou inexistant.

Surfaces commerciales : pourquoi une de plus ?

Le conseil municipal a saisi la Commission départementale d'aménagement commercial (C.D.A.C.) suite à une demande de permis de construire de l'enseigne Lidl pour une nouvelle implantation à Tartas. Le projet présente plus d'inconvénients que d'avantages pour l'ensemble de la commune.

La Commission départementale d'aménagement commercial a rendu un avis défavorable à la demande de l'enseigne Lidl de créer une nouvelle moyenne surface alimentaire à Tartas. Cette commission avait été saisie par le conseil municipal.

Deux enseignes avaient manifesté de l'intérêt pour un terrain de deux hectares (dont un hectare inconstructible) situé en bordure de la rocade. Seul Lidl avait déposé une demande de permis de construire pour un projet d'une surface inférieure à 1 000 mètres carrés.

L'analyse du dossier faisait apparaître plusieurs inconvénients importants pour la commune. Le maire a donc fait part de ses réserves au cours du conseil municipal du 27 janvier dernier.

Éviter une nouvelle friche commerciale

Il a indiqué, en particulier que ce projet visait « la même clientèle que Netto qui se trouverait alors en face du magasin Lidl avec un risque de fermeture du

premier et de friche commerciale à l'entrée de Tartas. » Sachant qu'une friche existe déjà route de Rion.

L'analyse du marché indique, de plus, que la commune de Tartas, avec 3 000 habitants, dispose de suffisamment de commerces de ce type.

L'argument des emplois

Concernant la création d'emplois, les prévisions affichent cinq équivalents temps plein, soit le même niveau que Netto. Mais le risque de fermeture en raison d'un marché trop limité annulerait ce bénéfice en termes d'emplois. Sans compter la création d'une moyenne surface à Rion et d'un agrandissement à Pontonx.

D'autres éléments plaident en faveur d'une grande prudence dans ce dossier. La décision d'implanter une nouvelle surface commerciale aurait des conséquences sur l'ensemble de l'aménagement de la commune (lire ci-dessous).

Des risques pour le développement de la commune

La commune dispose d'un espace urbanisable contraint avec, en particulier, des zones inondables en bordure de la Midouze et un périmètre dit « Seveso » autour de l'usine Tembec. Le terrain visé par Lidl est le seul inscrit au PLU (Plan local d'urbanisme) pour recevoir l'implantation d'activités artisanales et commerciales encore absentes de la commune plutôt que du commerce généraliste dont Tartas est largement pourvu. Les secteurs des énergies renouvelables et du développement durable sont notamment recherchés.

De plus, l'accès routier serait situé dans une zone à faible visibilité (talus, virage...) ce qui entraînerait des complications supplémentaires.

Enfin, le dossier de permis de construire ne comporte pas d'éléments de développement durable pour les risques professionnels, le respect de l'environnement ou l'emploi de handicapés.

À noter...

> 8 mai

Cérémonie de commémoration

Monument aux morts, 11h

> 9 mai

Vide grenier

Salle polyvalente, 8h à 18h

> 15 mai

Marché d'avant fête des mères

Organisé par Tartas Accueille
Allées marines, le matin

> 16 mai

Concert gratuit

Orchestre d'harmonie départemental
et «Brass-Band des Landes»
Salle polyvalente, 17h

> 23 mai

Vide grenier

Organisé par l'association Militinérèves
Salle polyvalente, 8h à 18h

> 24 mai

Bal avec Super Musette

Organisé par Tartas Accueille
Salle polyvalente, 15h

> 5 juin

Fête du groupe scolaire Jules Ferry

À partir de 15h30

> 6 juin

Bal

Organisé par l'Amicale des retraités
Salle polyvalente, 15h30

> 21 juin

Fête de la musique

Musique et animations
aux Allées marines
18h30- 22h30

> 26 juin

Théâtre

Spectacle par la section Théâtre du
Foyer des jeunes
Salle de cinéma, 20h30

> 3 juillet

Gala de danse

Salle polyvalente, 20h30

EN SAVOIR +

Centre d'animation 05 58 73 33 71

Office de Tourisme du Pays Tarusate

05 58 73 39 98

Ouverture de la piscine



La piscine démarre une nouvelle saison selon le calendrier suivant :

- mi-mai pour la PST natation
- 1^{er} juin pour les scolaires
- les samedis et dimanches de juin, de 15h à 19h pour le public.

« Séniors » : des conseils pour éviter les chutes

Chaque année, près d'un tiers des personnes âgées de 65 ans et plus, vivant à leur domicile, font une chute dont les conséquences peuvent être lourdes. Partant de ce constat, la commune et le CCAS ont invité les plus de 60 ans à participer à une rencontre de présentation des ateliers conçus à leur intention par la caisse régionale d'assurance maladie.

Gymnastique douce, conseils pour réaliser seul de petits exercices d'équilibre ou pour aménager son domicile, des séances qui réunissent de 12 à 15 participants seront organisées une fois par semaine.

VIVRE ENSEMBLE Le Quizz du tarusate

Le Tarusate vous propose ce petit jeu « citoyen » qui revient sur quelques règles élémentaires dont le respect peut contribuer à rendre la vie de tous bien plus agréable.

Question 1. Le ramassage des poubelles se fait le mardi et vendredi matin très tôt. Vous, bon citoyen, vous sortez vos poubelles :

- 1 - 2 jours avant pour être sûr de ne pas les oublier.
- 2 - La veille au soir avant d'aller vous coucher.

Question 2. Lundi matin à Tartas, c'est le marché et le centre-ville est en ébullition. Vous voulez vous garer place Gambetta pour être plus près des commerces. Il y a une seule place libre, celle pour handicapé.

- 1 - Vous y garer votre voiture car vous n'en avez que pour quelques minutes.
- 2 - Vous décidez d'aller aux allées marines où vous êtes certain de trouver des places libres.

Question 3. Vous arrivez en voiture à un passage piéton. Une personne s'apprête à traverser la route. Vous la voyez de loin, que faites-vous ?

- 1 - Vous accélérez pour ne pas avoir à vous arrêter.
- 2 - Vous vous arrêtez pour la laisser passer (comme le stipule le code de la route).

Résultats et commentaires:

> **Vous avez une majorité de 0 :**

Le civisme ça vous connaît, vous êtes respectueux et appliquez à la lettre le « ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit »

> **Vous avez une majorité de 1 :** Il semble que le civisme et vous ça fasse deux, prenez le temps de réfléchir aux conséquences de vos actes. Il est temps, pour vous de méditer sur le proverbe : « ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit »

Question 2 : réponse 2. Question 1 : réponse 2. Question 3 : réponse 2.

ENTR'ACTE ET SCÈNE EN PAYS TARUSATE

L'art entre homme et animal



Plus de deux cents personnes ont assisté dimanche 31 janvier à un ballet hors du commun au Centre équestre Ous Pins de Tartas. Un ballet « à quatre pattes et à quatre mains » qui a mis en scène le cavalier Antoine Vidé, son pur-sang arabe Rhiad et l'artiste peintre Lydie Arickx,

connue pour ses œuvres monumentales. Son travail et celui d'Alex Bianchi, qui a filmé l'ensemble de la performance pour laisser trace dans les mémoires, ont été présentés dans l'enceinte des Rencontres théâtrales d'Entr'Acte et Scène du 7 au 11 avril dernier à Rion des Landes.

À cette occasion, tous les participants aux manifestations qui se sont déroulées depuis le début du festival, se sont retrouvés pour présenter leur travail, participer à des ateliers et assister à des spectacles.



● Les Humanimaclowns, Dominique Commet et trois Augustes professionnels ont produit un numéro qui sortait de l'ordinaire... au restaurant le Show Bizz le 20 février

● Un partage d'écrits avec l'auteur Olivier Bruhnes s'est déroulé à la bibliothèque.

Nombreuses animations gratuites à Tartas

Les Rencontres Théâtrales Entre'Acte & Scène, organisées par le Conseil général des Landes, ont pour mission de valoriser le théâtre amateur. La ville de Tartas a bénéficié cette année de nombreuses manifestations gratuites élaborées en collaboration avec la commune.

● « Le Musée de l'Humanimalité » accompagné d'une Conférence théâtralisée sur les enfants sauvages a été présenté par le Théâtre des Lumières le 12 mars à la salle polyvalente. Ce spectacle a été joué à nouveau le 7 avril à Rion.

● Un dîner philo au Café de la Paix a rassemblé un groupe de convives qui ont échangé avec sérieux mais dans la bonne humeur, sur le thème du lien entre l'homme et l'animal.



● Le Bar des Arceaux a reçu Jean-Claude Falet pour une lecture du conte « La femme changée en renard » de David Garnett, le 18 février